

Guerre des maquettes à l'ÉSPÉ de Reims (et ailleurs aussi)

Les informations ci-dessous ont été corroborées par des collègues de plusieurs ESPE. Nous ne sommes donc pas face à des cas isolés ! *Le ministère demande à ce que les nouvelles maquettes des M1 MEEF comptent 400 heures ; elles pourraient aller jusqu'à 500 heures si justifications (par ex : double parcours histoire-géographie, physique-chimie). Celles de M2 devraient compter 200 heures, et pourraient être portées à 250 heures si justifications.*

Dans la guerre pour l'austérité – oui, pour l'austérité, et non pas contre... – que livrent les gouvernements successifs depuis plusieurs années, l'Éducation nationale et la Recherche sont du premier choix. Ainsi, dans la logique du « toujours plus avec toujours moins » (il y a des symétries comme cela), aux établissements qui doivent présenter le renouvellement de leur offre de formation au CNESER pour accréditation à partir de la rentrée 2018, le MEN suggère-t-il sans ambages de réduire, encore une fois, et rapidement, le volume horaire des maquettes.



NOVEMBRE 2017 | Lettre réalisée sous la responsabilité du collectif FDE par Michèle Artaud, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Michela Gribinski et Marie-France Le Marec.

Alors que localement les instances universitaires avaient validé les maquettes remontées au ministère, au moins deux ESPE ont reçu en guise de retour de la DGSIP la demande de « diminuer la charge de travail des étudiants », ou encore, et plus précisément, d'« aller plus loin dans l'adéquation de la formation aux besoins des étudiants et d'alléger leur charge de travail excessive (constatée au niveau national, et particulièrement pour les stagiaires). » La formation universitaire partie prenante de la formation professionnelle est encore une fois conçue comme une charge, excessive !

L'anguille qui gît sous la roche, outre la réduction elle-même, en résonance avec plusieurs échos convergents sur les discussions en cours au ministère concernant la position du concours, semble être la suivante : faire de la place dans la formation pour généraliser le modèle de l'alternance dès le M1 (vous savez, un coup à droite, un coup à gauche, du théorique et du pratique, ou comment tenter de relier ce qu'on a d'abord fermement et abstraitement séparé). Au-delà du discours épique de donner toute sa place à la formation, entendez la

« vraie », celle du « terrain », qui jamais ne mentirait, il y a une réalité plus prosaïque...

Ainsi, à l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA), en retour des remontées de maquettes, le ministère (DGSIP) demande (courrier du 14 novembre) une diminution des maquettes MEEF pour le 6 décembre. Et hop, il s'agit de supprimer environ 100 h sur le master, rien de moins !

L'AG des formateurs réunie le 28 novembre (www.snesup.fr/article/universite-de-reims-synthese-ag-du-28112017) :

- demande à rencontrer avant le 7 décembre le Président de l'URCA pour lui demander de ne pas modifier les éléments du dossier d'accréditation concernant les horaires de formation, et ainsi d'affirmer son soutien à la composante ESPE ;

- sollicite une audience auprès de la Rectrice de l'académie.

Le CHSCT, sollicité à plusieurs reprises par des saisines, dont une votée à l'unanimité par le CE de l'ESPE, est invité à enquêter au plus vite sur ces questions de souffrance engendrée par les contraintes et les casses successives imposées par les tutelles.

Face à cette nouvelle offensive de la « terrainisation » de la formation des enseignants, nous devons à la fois :

- refuser ces injonctions de baisse des volumes de formation – au mépris d'ailleurs du travail de cadrage local, en remontant les maquettes comme elles ont été élaborées et validées par les équipes et instances locales ;

- alerter la communauté universitaire, et le cas échéant les CHSCT sur les conditions de travail insupportables faites aux collègues du fait de ces pressions et de ces urgences.

Plus largement, il faut nous mobiliser sur la question des changements possibles dans la formation des enseignants et dans sa relation aux concours qui s'annoncent dans les injonctions du ministère et de la DGSIP.

ÉSPÉ de Créteil : une mobilisation qui porte

Le 23 novembre 2017, l'ESPE de Créteil était en grève. Face à la pénurie de postes, à la surcharge toujours croissante des groupes d'étudiants et stagiaires et à l'impossibilité de mettre en œuvre une formation des enseignants décente (pas de visite pour les stagiaires en DU à Livry), face au refus de l'université et du ministère de rendre à l'ESPE les

postes (ou au moins une partie de ces postes) qui lui ont été retirés, les formateurs de l'ESPE de Créteil étaient en grève, le 23 novembre, jour du conseil de l'ESPE.

Voir ici l'expression des formateurs : <http://observatoire-fde.fsu.fr/spip.php?rubrique6> ou encore l'article du *Parisien* : <https://frama.link/WqhhobzW>. Le CE a été investi – pacifiquement – par une délégation d'étudiants et stagiaires mandatés par leurs camarades pour faire part de leurs revendications concernant la formation au conseil qui a voté une motion demandant des postes au ministère.

À la suite de ces échanges, la Présidente du Conseil a formulé les propositions suivantes :

- Réunion d'un groupe de travail mixte (composé de représentant-e-s d'étudiants, de stagiaires, formateurs, direction de l'ESPE et rectorat) afin d'examiner ce qui peut être amélioré dès cette année pour les fonctionnaires-stagiaires et formuler des propositions pour l'an prochain.

- À la demande de postes, la Présidence du Conseil répond en invitant la présidence de l'Université Paris-Est-Créteil et la Rectrice à négocier en urgence auprès du ministère.

- Lancer une réflexion d'ampleur sur le Réseau des ESPE, à propos de ce que devrait être une formation des enseignants intelligente et efficace ambitieuse ou à la hauteur des enjeux.

ÉLECTIONS POUR LE COLLÈGE DES USAGERS

« Motiver, il faut se motiver ! » (air connu)

Attention, élections ! N'hésitez pas à faire circuler les professions de foi sur la liste collectif-fde@list.snesup.fr. Le taux de participation est habituellement très bas sur ce collège, il faut tout faire, en FSU, pour mobiliser les usagers !

CALENDRIER

Aller de l'avant (et non pas sous l'auvent)

Nous invitons chaque ESPE concernée par la réduction imminente des maquettes MEEF à nous rejoindre le 7 décembre après-midi au siège du SNESUP à Paris, à la réunion du collectif FDE restreint (visioconférence possible) pour élaborer ensemble une réponse commune portée par le SNESUP le lendemain au ministère – et à transmettre aux élu-e-s CNESER pour décembre. Si vous souhaitez participer, merci de confirmer votre présence à fde@snesup.fr (les frais de déplacement seront pris en charge).

La prochaine réunion du collectif FDE élargi est prévue le mercredi 10 janvier 2018 au siège du SNESUP, de 9h30 à 17h. Il est important que chaque ESPE soit représentée (frais de déplacements pris en charge par le SNESUP).

SOLLICITATION

Pour le prochain dossier de *Former des maîtres*

Y a-t-il dans vos maquettes de formation, du « travail étudiant » ou « stagiaire » sans encadrement, sans enseignant mais compté dans la maquette ? Ou y a-t-il eu des tentatives pour en intégrer dans les maquettes à l'occasion des nouvelles offres de la formation ?

ÉCHOS DU PREMIER DEGRÉ (SNUIPP)

Ça bouge beaucoup...

Bilan des recrutements depuis 2005 : 38% d'inscrits en moins au concours ; en 2017, 570 postes non pourvus, mais dans le même temps, recrutement de contractuels ; trois candidats pour un poste en général, mais cela peut aller jusqu'à 1,1 candidat seulement. Le compagnonnage ne suffit pas. Presque la moitié des stagiaires n'ont qu'une année de formation (cf. la conférence de presse de rentrée du SNUIPP : <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/comment-rendre-le-metier-attractif>.)

Voir aussi l'article du *Café pédagogique* <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/10/12102017Article636433918344981861.aspx>, ainsi que l'enquête SNUIPP sur les stagiaires PE : <http://observatoire-fde.fsu.fr/spip.php?article308>.

DERNIÈRE MINUTE

Toujours plus avec toujours moins ! ?

Alors que la démographie signale que le nombre d'élèves attendus à la rentrée 2018 dans les collèges et les lycées va augmenter de près de 20 000 jeunes, la parution des arrêtés fixant le nombre de places aux concours de recrutement du 2nd degré vient d'être publié au *Journal Officiel* du 29 novembre 2017. En moyenne c'est une baisse de 20% de postes à tous les concours externes. Les postes mis aux concours internes sont préservés. Pour le concours de professeur des écoles, il faut encore attendre mais la césure est d'ores et déjà sévère dans un contexte de crise structurelle de recrutement.